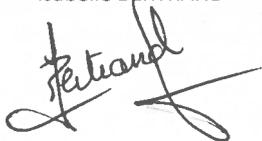


- **Adopte** la demande de subvention au titre du CRST pour la mise en place de l'Atlas de la Biodiversité.
- **Adopte** le plan de financement en annexe.
- **Sollicite** une subvention de 54 117.00 € auprès du Syndicat Mixte du Pays Giennois, dans le cadre du CRST, correspondant à 50% du montant pour la mise en place de l'Atlas de la Biodiversité.
- **Charge** le Maire de toutes les formalités.

La secrétaire de séance,
Isabelle BERTRAND



Pour copie certifiée conforme,
L'Adjoint au Maire,

Hervé JACQUIER

